

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « citoyenneté - développement durable »

Conseil municipal du 2 mai 2011

Séance du 18 avril 2011

16 Lancement du Réseau du Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO

Mme PORAS

M. BOULHAMANE

M. SEGUIN

M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUKHELIF

M. MACHU

Mme FEVRIER

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

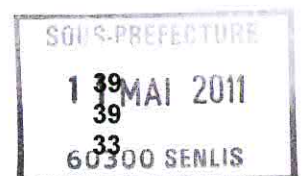
Pouvoir à : Mme DINGIVAL

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à : Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. TAHI



■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Les 15 et 16 avril, la ville de Toulouse a organisé le lancement du réseau national des Conseils de résidents étrangers. Ce réseau constitué sous forme associative a plusieurs objectifs :

- Promouvoir, défendre et renforcer dans le cadre d'une coopération au niveau national, européen et international notamment à travers les coopérations décentralisées, la participation de tous les citoyens résidents à la vie publique au niveau local
- Œuvrer pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales
- Favoriser les échanges d'information et d'expériences dans ce cadre
- Contribuer à la lutte contre toute forme de discrimination
- Mettre en œuvre tous les moyens de développement de la citoyenneté de résidence avec d'autres organismes nationaux semblables en s'appuyant sur les compétences territoriales, nationales, européennes et internationales dans ce domaine.

maintenant !

Il vous est proposé :

- d'approuver la participation de la Ville à la mise en place de ce réseau,
- d'approuver la prise en charge des frais engagés pour ce déplacement à savoir l'achat du billet d'avion et les frais d'hébergement.
- d'approuver l'adhésion au conseil français de la citoyenneté de résidence (CoFraCiR)
- d'autoriser monsieur le Maire à verser la somme de 350 euros, correspondante à l'adhésion.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits, à cet effet au budget de la ville,
Vu l'avis de la commission « Citoyenneté, développement durable », en date du 18 avril 2011,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Les membres des groupes « Avec Creil, pour tous » et « Rassembler pour réussir Creil » ne prennent pas part au vote.

Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver la participation de la ville à la formation de ce réseau,

Article 2 : d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement

Article 3 : d'approuver l'adhésion au CoFraCiR

Article 4 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à verser la cotisation d'un montant de 350 euros.

Article 5 : d'imputer les crédits ouverts à cet effet, au budget de la ville (compte 023/6574/CR).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 MAI 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **11 MAI 2011**

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... **11.05.11**

et publication ou notification le... **09.05.11**

CREIL, le... **11.05.11**

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE